

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 16 (1904)

Rubrik: Memento

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Echo des Sociétés



Photo-Club La Chaux-de-Fonds.

Extrait de la séance du 22 janvier 1904.

Présidence de M. A. JUVET, président.

Par le rapport de gestion sur l'exercice 1903, nous constatons, fait réjouissant, une augmentation de membres actifs.

Les courses annuelles ont eu du succès et la forte participation à ces courses indique bien tous les avantages qu'elles procurent aux amateurs de nos sites montagnards. Elles contribuent également dans une large mesure à resserrer les liens qui nous unissent.

La lanterne d'agrandissement nous a rendu de précieux services et elle fonctionne à l'entièvre satisfaction de tous ceux qui l'emploient.

Pour la première fois, fin 1903, un concours fut organisé à l'instar de nos sociétés sœurs. Le résultat fut si satisfaisant qu'il nous engage à continuer dans cette voie; ces concours auront lieu régulièrement tous les deux mois.

“MEMENTO”

Troisième Concours du „Journal suisse des Photographes“.

— Les sujets imposés pour ce concours sont :

1. *Le portrait hors de l'atelier* (en chambre, en plein air, etc.). 2. *Les travaux des champs* (scènes de la vie de l'agriculteur, faucheurs, moissonneurs, etc.).

Les conditions de participation à ce concours sont les suivantes :

1. Est admis au concours chaque lecteur du *Journal suisse des Photographes* et de la *Revue suisse de Photographie*.

2. Toute photographie ne se rapportant pas aux deux sujets imposés ne sera pas acceptée au concours.
3. Le plus petit format admis au concours est 13X18.
4. Les épreuves devront être collées sur carton.
5. Les épreuves ne porteront pas le nom de l'auteur; par contre, dans une enveloppe fermée, se trouvera le nom et l'adresse de l'auteur. En outre, le carton de la photographie et l'enveloppe contenant l'adresse seront munis d'une devise.
6. Une médaille de vermeil, une médaille d'argent et deux médailles de bronze seront attribuées comme récompenses. En outre, la Société anonyme des papiers „Luna“ met à la disposition du jury une somme de 500 francs, qui sera attribuée, indépendamment des autres prix, aux meilleurs travaux présentés sur papier et tissus „Luna“. (1^{er} prix, 200 francs; 2^e prix, 150 fr.; 3^e prix, 100 fr.; 4^e prix, 50 fr.)
7. Les photographies primées resteront la propriété du journal, mais il n'en sera pas fait un usage commercial sans entente préalable avec l'auteur. L'administration se réserve la priorité en cas d'achat.
8. Les photographies non primées seront retournées à leurs auteurs.
9. Les travaux seront jugés par un jury de cinq membres, dont le *Journal suisse des Photographes* publiera les noms ultérieurement.
10. La *Revue suisse de Photographie* reproduira les sujets primés.
11. Les travaux doivent parvenir à l'administration du journal, munis de la mention : „Pour le troisième concours du *Journal suisse des Photographes*“, avant le 1^{er} juin 1904.
12. Les travaux envoyés seront exposés publiquement pendant l'assemblée générale à Lausanne de la Société des photographes suisses du mois de juin 1904.

+ Bibliographie +

Der Gummidruk, par Friedrich BEHRENS. Editeur M. Krayn, Berlin. Prix 2 fr.

Nous avons lu avec un réel intérêt le travail de M. Behrens. Ce guide du procédé à la gomme bichromatée est vraiment bien fait, très complet et compréhensible. L'auteur a eu la bonne idée de consacrer un chapitre spécial à l'histoire de ce procédé si intéressant mais malheureusement trop souvent utilisé pour la confection d'images truquées qui n'ont plus rien de photographique. R.

La planche „La première leçon“ du numéro de février a été attribuée, par erreur, à M. J.-F. Revilliod. C'est M. A. Morel, de Lausanne, qui en est l'auteur. Nous ajouterons que c'est M. J.-F. Revilliod qui a obtenu le second prix de portraits du Photo-Club de Lausanne, pour une tête d'enfant.